



DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 11**

**Membres votants : 14 ( 3 pouvoirs )**

**PRESENTS :** CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Stéphanie CISCARD ( pouvoir Ch. CARON ) Emmanuelle DUPUY ( pouvoir M.L LEGER ) Isabelle SEGUY ( pouvoir N. TARDIF ) Alexandre TRONCHE

**Secrétaire de séance :** Ivan RICORDEL

**Date de convocation :** 06 avril 2023

### DELIBERATION N° 2023.25 convention de financement « Notre école, faisons-la ensemble »

Christophe Caron indique que la directrice de l'école Madame Gente et Isabelle Virondeau, adjointe aux affaires scolaires ont constitué un dossier de demande de financement concernant l'aménagement de la cour de l'école élémentaire.

Ce projet réalisé conjointement par les enfants, le CPIE et le CAUE de la Corrèze au cours de l'année scolaire 2022 a permis de présenter un aménagement destiné à améliorer le bien-être des enfants, à faciliter la mixité.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Désimperméabiliser le sol de la cour
- Faire des plantations et créer des espaces verts
- Créer un terrain multisports
- Créer un préau

La commission académique en charge de l'examen des projets déposés a validé le dossier présenté par l'école de Meyssac et attribué un financement d'un montant de 37 000 euros dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention de financement « Notre école, faisons-la ensemble » entre la rectrice de l'académie de Limoges et la commune de MEYSSAC.

Pour extrait conforme,  
Christophe CARON,



Maire de MEYSSAC

<b>Suffrages exprimés</b>	14
<b>Pour</b>	14
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0